

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Lundi 30 septembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 septembre 2013 conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme POLI, Mme JOLY, Mme SUSINI, Mme FIESCHI-DI-GRAZIA, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme TOMI, MM. D'ORAZIO, SBRAGGIA, FERRARA, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	Mme PIMENOFF
Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
M. GABRIELLI	à	Mme FIESCHI-DI-GRAZIA
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
M. AMIDEI	à	M. DIGIACOMI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme FERRI-PISANI	à	Mme PASQUALAGGI
Mme GUERRINI	à	M. FERRARA

Etaient absents :

Mme DEBROAS, Mme PERES, M. COMBARET, M. TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	26
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 Septembre 2013

Délibération N°2013 /287

Programmation de spectacles divers durant la saison 2013/2014.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Dans le cadre de l'activité théâtrale pour l'année 2013-2014, la municipalité souhaite programmer au cinéma « Empire » et à la Halle des sports « U Palatinu » six pièces de théâtre, un one man show ainsi que deux concerts, tels que détaillés ci-après :

- « **L'étudiante et monsieur Henri** », une pièce de Ivan Calberac, mise en scène de José Paul, avec Roger Dumas, le samedi 26 octobre 2013 au cinéma Empire.
- « **Voilà voilà** » avec Kev Adams le vendredi 8 et samedi 9 novembre 2013 à la Halle des Sports U Palatinu.
- « **Concert Louis Bertignac** » le samedi 16 novembre 2013 à la Halle des sports U Palatinu.
- « **Le roi se meurt** » une pièce d'Eugène Ionesco, mise en scène de Georges Werler avec Michel Bouquet le mardi 3 décembre 2013 au cinéma Empire.
- « **Joyeuses Pâques** », une pièce de Jean Poiret, mise en scène par Jean-Luc Moreau, avec Roland Giraud, le vendredi 20 décembre 2013 au cinéma Empire.
- « **Le dîner de cons** », une pièce de Francis Veber, mise en scène par Agnès Boury, le mercredi 29 janvier 2014 au cinéma Empire.
- « **Il était une fois Luis Mariano** », le vendredi 14 février 2014 à la Halle des sports U palatinu.
- « **10 ans de mariage** », une pièce de Alil Verdar le samedi 1^{er} mars 2014 au cinéma Empire.
- « **Comme s'il en pleuvait** », une pièce de Sébastien Thiery, mise en scène de Bernard Murat, avec Pierre Arditi le mardi 4 mars 2014 au cinéma Empire.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'APPROUVER cette proposition.
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les contrats de cession des spectacles énumérés ci-dessus, ainsi que tous documents nécessaires.
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits dans les documents budgétaires de la Ville exercice 2013 et seront proposés à l'inscription au budget primitif 2014.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de son Président,
et après en avoir délibéré,**

Vu la Loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droit et Liberté des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la Loi d'orientation du 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission Municipale compétente en date du 27 septembre 2013.

APPROUVE

**Par 31 voix pour
1 voix contre (Mme Luciani)
Et 3 abstentions (Mme. Guerrini, M.Sbraggia,M. Ferrara)**

la programmation, durant la saison 2013-2014, des pièces de théâtre et spectacles précisés ci-dessous :

-« **L'étudiante et monsieur Henri** », une pièce de Ivan Calberac, mise en scène de José Paul, avec Roger Dumas, le samedi 26 octobre 2013 au cinéma Empire.

-« **Voilà voilà** » avec Kev Adams le vendredi 8 et samedi 9 novembre 2013 à la Halle des Sports U Palatinu.

-« **Concert Louis Bertignac** » le samedi 16 novembre 2013 à la Halle des sports U Palatinu.

-« **Le roi se meurt** » une pièce d'Eugène Ionesco, mise en scène de Georges Werler avec Michel Bouquet le mardi 3 décembre 2013 au cinéma Empire.

-« **Joyeuses Pâques** », une pièce de Jean Poiret, mise en scène par Jean-Luc Moreau, avec Roland Giraud, le vendredi 20 décembre 2013 au cinéma Empire.

-« **Le dîner de cons** », une pièce de Francis Veber, mise en scène par Agnès Boury, le mercredi 29 janvier 2014 au cinéma Empire.

-« **Il était une fois Luis Mariano** », le vendredi 14 février 2014 à la Halle des sports U palatinu.

-« **10 ans de mariage** », une pièce de Alil Verdar le samedi 1^{er} mars 2014 au cinéma Empire.

-« **Comme s'il en pleuvait** », une pièce de Sébastien Thiery, mise en scène de Bernard Murat, avec Pierre Arditi le mardi 4 mars 2014 au cinéma Empire.

AUTORISE Monsieur le Maire

à signer les contrats de cession des spectacles énumérés ci-dessus, ainsi que tous documents nécessaires.

DIT

que les crédits correspondants sont inscrits dans les documents budgétaires de la Ville exercice 2013 et seront proposés à l'inscription au budget primitif 2014.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE MAIRE

Simon Renucci
Dr Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20130930-2013_287-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2013